

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 22 mai 2014

Nombre de Conseillers
en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de la convocation : 15 mai 2014
Date d'affichage : 15 mai 2014

Le Conseil Municipal se réunit, en ce jour, sous la responsabilité de Monsieur Le Maire, Pascal SORIN.

Présents : BENZIDANE Djamila, CHAUVIN Alain, HOLDERLÉ Bernard, KENKEL Margaretha, LE HOUEZEC Cécile, RAMOS Nicolas, RILEY Douglas, STRAUCH Léonore, VASSEUR Marielle.

Absent : GREZES Catherine

Secrétaire : KENKEL Margaretha

I - DELIBERATIONS

D-2014-19 Objet : Subvention Familles Rurales

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention forfaitaire de 150 € à l'Association Familles Rurales, pour son projet d'aménagement du local de la friperie.

II – INFORMATIONS

Avant la réunion Théo Noordewier a présenté le site web qui est en train de se mettre en place pour des communications et des informations de la part de la municipalité.

1. Elections : pour les élections européennes une grille de permanence est mise en place. Les assesseurs seront Djamila Benzidane et Marietta Kenkel. La secrétaire est Léonore Strauch. Les scrutateurs seront Maurice Charreton et Gérard Lanoye.
2. Vestiaires de foot

Les travaux avancent. Des états de lieu se mettent en place. La réception des travaux sera faite avec Georges Bousquet. Certaines factures peuvent être payées (80%). Tout sera fini mi-juin. Vigilance à la réception.

3. Associations : subventions

Le conseil a décidé de ne pas mettre en cause la décision prise lors du dernier conseil. Il faut que le président de Zampanos se rapproche à la commission concernée pour une demande de subvention éventuelle.

III – QUESTIONS DIVERSES

- a. Le toit de l'abri à côté du taxi. Damien veut s'en charger. Est-il possible d'avancer des frais de matériaux ?
- b. Nicolas nous fait savoir que pour des raisons d'intégrité il ne travaillera pas pour la commune pendant son mandat.
- c. Pour le tournoi de foot de 14 juin Bernard se charge de l'achat des coupes.
- d. Pour annoncer la réunion publique un mot sera mis dans les boites aux lettres. Les prochaines réunions publiques auront lieu le 7 juin et le 5 juillet.
- e. La commission 'Eau' travaille sur les problèmes notamment à Magné. Il y a des solutions légères et lourdes qui sont en train d'être étudiées. Le dossier est compliqué et couteux. Des décisions sont à prendre sur 50 années, plus de renseignement suivront.
- f. L'épicière voudrait obtenir une licence III, qui a été refusée car dans le village (relais de Templiers) il y a déjà licence IV. Anne Capelle (l'ancienne propriétaire du Muret) a encore une licence III. La question est qui a la licence IV ?
- g. La prochaine réunion sur les rythmes scolaires devra être discutée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h 00.

Fait à Vaour, le 26 mai 2014

Le Maire

Pascal SORIN

Suivent les signatures

BENZIDANE Djamila

CHAUVIN Alain

HOLDERLÉ Bernard KENKEL Margaretha

LE HOUZEZEC Cécile

RAMOS Nicolas

RILEY Douglas

STRAUCH Léonore

VASSEUR Marielle

